

Revue québécoise de droit international
Quebec Journal of International Law
Revista quebequense de derecho internacional



**La pratique gouvernementale du droit international au Québec
en 1989-1990**

Éric Théroux

Volume 6, Number 2, 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1101228ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1101228ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de droit international

ISSN

0828-9999 (print)

2561-6994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Théroux, É. (1989). La pratique gouvernementale du droit international au Québec en 1989-1990. *Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional*, 6(2), 187–193. <https://doi.org/10.7202/1101228ar>

Tous droits réservés © Société québécoise de droit international, 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

II.- La pratique gouvernementale du droit international au Québec en 1989-1990 (par Éric Théroux*)

A- Règlements et décrets

1- *Règlement relatif aux conventions internationales*

Décret concernant le Règlement sur le régime fiscal municipal et scolaire applicable aux gouvernements des autres provinces, aux gouvernements étrangers et aux organismes internationaux, no 1544-89, du 27 septembre 1989, (1989) 121 G.O. II

2- *Règlements concernant la mise en oeuvre d'ententes internationales*

Décret concernant l'approbation d'un avenant à l'Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française ainsi que le Règlement de mise en oeuvre de cet Avenant, no 1042-89, du 28 juin 1989, (1989) 121 G.O. II

Décret concernant le Règlement sur les exemptions fiscales consenties à certains organismes internationaux gouvernementaux ainsi qu'à certains de leurs employés et membres de leur famille, no 1799-90, du 19 décembre 1990, (1991) 123 G.O. II 29.

3- *Décrets relatifs aux institutions*

Décret concernant la nomination de monsieur Jean Duquette comme délégué du Québec à Boston, no 7-89, du 11 janvier 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant un transfert de personnel et de crédits du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration au ministère des Affaires internationales, no 686-89, du 10 mai 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant la nomination de monsieur Harold Mailhot comme délégué du Québec à Tokyo, no 812-89, du 31 mai 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant la nomination d'un membre titulaire au conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse, no 813-89, du 31 mai 1989, (1989) 121 G.O. II

Décret concernant la Délégation du Québec à Düsseldorf, no 1006-89, du 28 juin 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant les personnes recrutées à l'étranger par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, no 1414-89, du 30 août 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant un modèle d'entente et la conclusion d'ententes relativement à la présence d'agents d'immigration du Québec au sein des missions diplomatiques et consulaires du Canada, no 1539-89, du 27 septembre 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant l'établissement d'une présence temporaire du gouvernement du Québec à Chypre, no 1540-89, du 27 septembre 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant le ministre délégué à la Francophonie, no 1620-89, du 11 octobre 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant la nomination d'un membre titulaire québécois au conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, no 1741-89, du 15 novembre 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant les personnes affectées à l'étranger par le ministère des Affaires culturelles, no 131-90, du 7 février 1990, (1990) 122 G.O. II 794.

Décret concernant la nomination de membres québécois au conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, no 704-90, du 23 mai 1990, (1990) 122 G.O. II 2214.

Décret concernant les membres du personnel affectés à l'étranger par le ministère du Tourisme no 1233-90, du 22 août 1990, (1990) 122 G.O. II 3493.

Décret concernant l'établissement d'une présence temporaire du gouvernement du Québec à Vienne en Autriche, no 1240-90, du 29 août 1990, (1990) 122 G.O. II 3534.

Décret concernant l'établissement d'une présence temporaire du gouvernement du Québec à Rabat au Maroc, no 1241-90, du 29 août 1990, (1990) 122 G.O. II 3535.

Décret concernant la nomination de monsieur Yves Bélanger comme sous-ministre adjoint au ministère des Affaires internationales, no 1552-90, du 14 novembre 1990, (1990) 122 G.O. II 4215.

4- *Décrets relatifs aux conventions internationales*

Décret concernant l'application de la *Loi sur les aspects civils de l'enlèvement international et interprovincial d'enfants*, no 615-89, du 26 avril 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant l'application de la *Loi sur les aspects civils de l'enlèvement international et interprovincial d'enfants*, no 1299-89, du 9 août 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant l'application de la *Loi sur les aspects civils de l'enlèvement international et interprovincial d'enfants*, no 15-90, du 10 janvier 1990, (1990) 122 G.O. II 470.

Décret concernant l'application de la *Loi sur les aspects civils de l'enlèvement international et interprovincial d'enfants*, no 1436-90, du 3 octobre 1990, (1990) 122 G.O. II 3826.

5- *Décrets relatifs aux ententes internationales*

Décret concernant une entente entre le gouvernement du Québec et le Département de la coopération technique pour le développement des Nations Unies, no 240-89, du 22 février 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant une entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec la République de Djibouti, no 241-89, du 22 février 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant des ententes entre le gouvernement du Québec et les États de la Caroline du Nord et de la Virginie relatives à la location des avions-citernes CL-215, no 362-89, du 15 mars 1989, (1989) 121 G.O. II.

* Avocat à la direction des Affaires juridiques du ministère des Affaires internationales du Québec

Décret concernant une entente de coopération entre le gouvernement du Québec et l'Exécutif régional Wallon, no 407-89, du 22 mars 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant une nouvelle entre le Gouvernement du Québec et l'Exécutif de la Communauté française de Belgique relativement à l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la Jeunesse, no 408-89, du 22 mars 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant l'Entente concernant l'échange de renseignements en matière de taxes sur les ventes au détail, les carburants et les produits de tabac entre le gouvernement du Québec et l'État du Maine, no 514-89, du 5 avril 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant une entente entre le gouvernement du Québec et le Comité intergouvernemental pour les migrations relative à l'enseignement du français aux réfugiés du camp Phanat Nikhom (Thaïlande) se destinant au Québec, no 605-89, du 26 avril 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant l'Entente concernant l'échange de renseignements en matière de taxes sur les ventes au détail, les carburants, les cigarettes et les produits de tabac entre le gouvernement du Québec et l'État du Vermont, no 712-89, du 10 mai 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant une entente relative à certains projets de coopération culturelle dans les domaines de la muséologie et du patrimoine entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République d'Italie, no 724-89, du 17 mai 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant une entente en vue de favoriser l'établissement au Québec de ressortissants français ou étrangers résidant régulièrement en France pour s'y employer à titre permanent ou temporaire, no 867-89, du 7 juin 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant une entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française concernant le jumelage des rivières Dordogne et Jacques-Cartier, no 1180-89, du 19 juillet 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant un accord relatif au projet d'appui au Département des travaux publics et de l'aménagement du territoire au Zaïre entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, no 1280-89, du 9 août 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant un protocole d'entente relativement à la création de la Commission mixte Québec-Vermont, no 1358-89, du 23 août 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant une entente de coopération en matière d'environnement relativement à la gestion des eaux du lac Memphrémagog entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État du Vermont, no 1359-89, du 23 août 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant le procès-verbal des entretiens du ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones du Québec avec des représentants du gouvernement du Groenland, no 1408-89, du 30 août 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant la signature et l'approbation de l'entente entre le gouvernement du Québec et l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) concernant l'établissement d'un bureau de l'UNESCO à Québec, no 1441-89, du 6 septembre 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant l'adhésion du Québec à la Charte des Grands Lacs, no 1480-89, du 13 septembre 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant l'approbation d'une entente de coopération culturelle entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement du Québec, no 1481-89, du 13 septembre 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant un Protocole d'entente relatif au Centre international francophone de formation à distance et un avenant à celui-ci, no 1482-89, du 13 septembre 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant la signature d'un mémoire d'entente entre le Québec, le Canada et la Tunisie relativement au projet de développement de la Vallée Aindrahour/Tabaska en Tunisie, no 1538-89, du 27 septembre 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant l'article de coopération en matière d'agriculture entre le gouvernement du Québec et la Députation régionale de la Cantabrie, no 1640-89, du 18 octobre 1989, (1989) 121 G.O. II 5630.

Décret concernant un procès-verbal portant sur un programme de coopération entre le Québec et l'État libre de la Bavière, no 1779-89, du 22 novembre 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant l'approbation d'une entente de coopération culturelle entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement du Québec, no 1822-89, du 29 novembre 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant une entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada relativement au projet «Petites et moyennes entreprises en Thaïlande», no 1949-89, du 20 décembre 1989, (1990) 122 G.O. II.

Décret concernant une entente entre le gouvernement du Québec et l'État de la Caroline du Sud relative à la location de deux avions-citernes CL-215, no 24-90, du 10 janvier 1990, (1990) 122 G.O. II 480.

Décret concernant une entente entre le gouvernement du Québec et l'État de la Caroline du Nord relative à la location d'un avion-citerne CL-215, no 472-90, du 4 avril 1990, (1990) 122 G.O. II 1224.

Décret concernant une entente de coopération culturelle entre le Québec et l'État du New Hampshire, no 585-90, du 2 mai 1990, (1990) 122 G.O. II 1949.

Décret concernant une entente de coopération culturelle entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de la Louisiane, no 625-90, du 9 mai 1990, (1990) 122 G.O. II 2009.

Décret concernant une entente de coopération en matière d'enseignement professionnel entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Côte-d'Ivoire, no 815-90, du 13 juin 1990, (1990) 122 G.O. II 2424.

Décret concernant une entente entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Québec relative aux collèges Marie de France et Stanislas, no 1074-90, du 1er août 1990, (1990) 122 G.O. II 3363.

Décret concernant une entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le Royaume du Maroc, no 1216-90, du 22 août 1990, (1990) 122 G.O. II 3484.

Décret concernant une entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de New York en matière de vérification mécanique des autobus, no 1448-90, du 3 octobre 1990, (1990) 122 G.O. II 3734.

Décret concernant l'approbation d'une entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française dans le domaine des droits des femmes, no 1537-90, du 31 octobre 1990, (1990) 122 G.O. II 4154.

6- *Décrets relatifs aux conférences internationales*

Décret concernant la délégation du Québec à la Conférence des ministres des Affaires étrangères des pays francophones qui doit se tenir les 30 et 31 mars 1989 à Paris (France), no 451-89, du 29 mars 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant la délégation du Québec à la Session générale de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant en commun l'usage du français (CONFEMEN) qui doit avoir lieu du 3 au 7 avril 1989, Paris, France, no 452-89, du 29 mars 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant la délégation du Québec à la Conférence des ministres des gouvernements francophones participants à la Chaîne internationale de télévision francophone TV5 qui doit se tenir le 21 avril 1989 à Bruxelles (Belgique), no 567-89, du 19 avril 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant la délégation du Québec à la troisième Conférence des chefs d'État et de Gouvernements francophones, Dakar, les 24, 25 et 26 mai 1989 et à la réunion ministérielle préparatoire, Dakar le 22 mai 1989, no 723-89, du 17 mai 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant la composition de la délégation du Québec à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada qui se tiendra à Montebello (Québec), les 7, 8 et 9 juin 1989, no 861-89, du 7 juin 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant la délégation du Québec à la session extraordinaire de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) qui doit avoir lieu le 21 juillet à Casablanca (Maroc), no 1155-89, du 12 juillet 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant la délégation du Québec à la Conférence des ministres des gouvernements francophones participant à la chaîne internationale de télévision francophone TV5 qui doit se tenir le 17 novembre 1989 à Paris (France), no 1749-89, du 15 novembre 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant la délégation du Québec au Conseil d'administration de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) qui doit se tenir les 29, 30 novembre et 1er décembre 1989 à Québec et à la Conférence générale de l'ACCT qui se réunira à Ottawa, les 4 et 5 décembre 1989, no 1780-89, du 22 novembre 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant la délégation du Québec à la session ordinaire de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) et à la réunion du Comité international des Jeux de la francophonie (CIJF) qui doivent avoir lieu du 1er au 8 février 1990, à Bangui, en République Centrafricaine, no 67-90, du 24 janvier 1990, (1990) 122 G.O. II 623.

Décret concernant la délégation du Québec à la Conférence des ministres des gouvernements francophones participant à la chaîne internationale de télévision francophone TV5 qui doit se tenir le 21 mai 1990 à Montréal, no 662-90, du 16 mai 1990, (1990) 122 G.O. II 2101.

Décret concernant la participation du Québec à la Conférence des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada qui se tiendra à Mystic (Connecticut), les 17, 18 et 19 juin 1990, no 797-90, du 13 juin 1990, (1990) 122 G.O. II 2417.

Décret concernant la délégation du Québec à la Session générale de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant en commun l'usage du français (CONFEMEN) qui doit avoir lieu du 16 au 21 juillet 1990, à Bornako, Mali, no 1014-90, du 11 juillet 1990, (1990) 122 G.O. II 3115.

Décret concernant la délégation du Québec à la Conférence des ministres de la culture des pays ayant en commun l'usage du français et à la réunion des experts précédant la Conférence qui doivent avoir lieu du 2 au 6 novembre 1990, à Liège en Belgique, no 1534-90, du 31 octobre 1990, (1990) 122 G.O. II 4153.

Décret concernant la délégation du Québec à la Conférence des ministres responsables de TV5 qui doit se tenir le 7 novembre 1990 à Bruxelles, no 1535-90, du 31 octobre 1990, (1990) 122 G.O. II 4154.

Décret concernant la délégation du Québec à la rencontre du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) qui doit avoir lieu le mardi 6 novembre 1990 à Paris, en France, no 1536-90, du 31 octobre 1990, (1990) 122 G.O. II 4154.

Décret concernant la délégation du Québec au conseil d'administration de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) qui doit se tenir du 22 au 24 novembre 1990 à Niamey (Niger), no 1611-90, du 21 novembre 1990, (1990) 122 G.O. II 4374.

7- *Décrets autorisant des organismes publics à conclure des ententes avec des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des organismes de ces gouvernements ou de ces organisations*

Décret concernant une autorisation au Centre québécois de recherche sur les applications pédagogiques de l'ordinateur de conclure un accord cadre de coopération avec l'Université Mohammed V de Robert au Maroc, no 55-89, du 25 janvier 1989, (1989) 121 G.O. II.

Décret concernant une autorisation au Centre québécois de recherche sur les applications pédagogiques de l'ordinateur de conclure une entente avec l'Agence de coopération culturelle et technique, no 653-89, du 3 mai 1989, (1989) 121 G.O. II 2958.

Décret concernant une autorisation au Centre québécois de valorisation de la biomasse de conclure, avec l'Université Chiang Mai en Thaïlande, une entente relative à un projet préliminaire de recherche sur la plante Stevia, no 284-90, du 7 mars 1990, (1990) 122 G.O. II 986.

Décret concernant une autorisation au Centre québécois de recherche sur les applications pédagogiques de l'ordinateur de conclure une entente avec l'Institut national de bureautique et de micro-informatique de Tunisie, no 1375-90, du 26 septembre 1990, (1990) 122 G.O. II 3749.

8- *Autres décrets*

Décret concernant le vote des électeurs hors Québec, no 596-89, du 26 avril 1989, (1989) 121 G.O. II 2876.

Décret concernant l'ordre de préséance dans les cérémonies publiques, no 681-89, du 10 mai 1989, (1989) 121 G.O. II 3015.

B- Ententes internationales entrées en vigueur en 1989 et 1990

1989 (1) Entente et arrangement administratif en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Commonwealth de la Dominique.

Signature : 14 juin 1988

Décret no 941-88 du 15 juin 1988, (1988) 120 G.O. II 3534 et Décret no 1791-88 du 30 novembre 1988, (1988) 120 G.O. II 5806

Entrée en vigueur : 1er janvier 1989

Source documentaire : Recueil des ententes internationales du Québec (1984-1989), ci-après R.E.I.Q. (1984-1989), 1989(1), p. 627.

1989 (2) Entente et arrangement en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Jamaïque.

Signature : 21 juin 1988

Décret no 942-88 du 15 juin 1988, (1988) 120 G.O. II 3535 et Décret no 1792-88 du 30 novembre 1988, (1988) 120 G.O. II 5812

Entrée en vigueur : 1er janvier 1989

Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (2), p. 637.

1989 (3) Entente de réciprocité en matière d'immatriculation des véhicules automobiles entre le gouvernement du Québec et l'État de l'Illinois.

Signature : 21 novembre 1988

Décret no 1750-88 du 23 novembre 1988, (1988) 120 G.O. II 5734

Entrée en vigueur : 1^{er} janvier 1989

Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (3), p. 647.

1989 (4) Procès-verbal de la rencontre entre M. Robert Bourassa, Premier ministre du Québec et M. Max Streibl, Ministre-Président de l'État libre de la Bavière.

Signature : 18 janvier 1989

Décret no 1779-89 du 22 novembre 1989, (1989) 121 G.O. II 6274.

Entrée en vigueur : 18 janvier 1989

Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (4), p. 652.

1989 (5) Entente relative à l'agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse entre le gouvernement du Québec et l'exécutif de la communauté française de Belgique.

Signature : 31 janvier 1989

Décret no 408-89 du 22 mars 1989, 121 GO II 2068.

Entrée en vigueur : 31 janvier 1989

Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989(5) p.654.

1989 (6) Entente de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République socialiste fédérative soviétique de Russie.

Signature : 28 octobre 1988

Décret no 1838-88 du 7 décembre 1988, (1988) 120 G.O. II 6119.

Entrée en vigueur : 16 février 1989

Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (6), p. 658.

1989 (7) Contrat de louage entre le gouvernement du Québec et l'État de la Caroline du Nord concernant la location d'un avion CL-215 à l'État de la Caroline du Nord.

Signature : 6 avril 1989

Décret no 362-89 du 15 mars 1989, (1989) 121 G.O. II 1984.

Entrée en vigueur : 16 mars 1989

Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (7), p. 661.

1989 (8) Contrat de louage entre le gouvernement du Québec et le Commonwealth de la Virginie concernant la location d'un avion CL-215 au Commonwealth de la Virginie.

Signature : 6 avril 1989

Décret no 362-89 du 15 mars 1989, (1989) 121 G.O. II 1984.

Entrée en vigueur : 16 mars 1989

Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (8), p. 666.

1989 (9) Procès-verbal des entretiens du ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones du Québec avec les représentants du gouvernement du Groenland.

Signature : 18 mai 1989

Décret no 1408-89 du 30 août 1989, (1989) 121 G.O. II 5102.

Entrée en vigueur : 18 mai 1989

Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (9), p. 671.

1989 (10) Protocole d'entente concernant la création de la Commission mixte Québec-Vermont.

Signature : 8 juin 1989

Décret no 1358-89 du 23 août 1989, (1989) 121 G.O. II 5059.

Entrée en vigueur : 8 juin 1989

Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (10), p. 673.

1989 (11) Entente de coopération culturelle entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Royaume du Maroc.

Signature : 16 juin 1989

Décret no 1481-89 du 13 septembre 1989, (1989) 121 G.O. II 5218.

Entrée en vigueur : 16 juin 1989

Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (11), p. 675.

1989 (12) Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française concernant les collèges Stanislas et Marie de France.

Signature : 10 décembre 1988

Décret no 1811-88 du 7 décembre 1988, (1988) 120 G.O. II 6108.

Entrée en vigueur : 1^{er} juillet 1989

Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (12), p. 678.

1989 (13) Entente de coopération culturelle entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire.

Signature : 25 juillet 1989

Décret no 1822-89 du 29 novembre 1989, (1989) 121 G.O. II 6389.

Entrée en vigueur : 25 juillet 1989

Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (13), p. 683.

1989 (14) Avenant à l'Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française en matière de sécurité sociale du 12 février 1979.

Signature : 5 septembre 1984

Décret no 3451-80 du 4 novembre 1980, (1980) 112 G.O. II et

Décret no 1042-89 du 28 juin 1989, (1989) 121 G.O. II 3385.
Entrée en vigueur : 1^{er} août 1989
Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1984 (14), p. 687.

1989 (15) Arrangement administratif portant première modification à l'Arrangement administratif général relatif aux modalités d'application de l'Entente signée le 12 février 1979 entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française en matière de sécurité sociale.

Signature : 15 mai 1987

Décret no 3451-80 du 4 novembre 1980, (1980) 112 G.O. II et
Décret no 1042-89 du 28 juin 1989, (1989) 121 G.O. II 3385.
Entrée en vigueur : 1^{er} août 1989
Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (15), p. 692.

1989 (16) Entente entre le Département de la coopération technique pour le développement, les Nations Unies et le gouvernement du Québec.

Signature : 13 septembre 1988

Décret no 240-89 du 22 février 1989, 121 GO II 1830.
Entrée en vigueur : 1er septembre 1989
Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (16), p. 699.

1989 (17) Entente concernant l'échange de renseignements en matière de taxes sur les ventes au détail, les carburants et les produits du tabac entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État du Maine.

Signature : 8 septembre 1989

Décret no 514-89 du 5 avril 1989, (1989) 121 G.O. II 2244.
Entrée en vigueur : 8 septembre 1989
Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (17), p. 702.

1989 (18) Entente de coopération en matière d'environnement relativement à la gestion des eaux du lac Memphrémagog entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État du Vermont.

Signature : 19 septembre 1989

Décret no 1359-89 du 23 août 1989, (1989) 121 G.O. II 5059.
Entrée en vigueur : 19 septembre 1989
Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (18), p. 707.

1989 (19) Entente et arrangement administratif général relatif aux modalités d'application de l'entente en vue de favoriser l'établissement à titre permanent ou temporaire aux fins d'emploi au Québec de ressortissants français ou étrangers résidant régulièrement en France.

Signature : 9 juin 1989

Décret no 867-89 du 7 juin 1989, (1989) 121 G.O. II 3242.
Entrée en vigueur : 16 octobre 1989
Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (19), p. 710.

1989 (20) Entente de coopération en matière d'agriculture entre le gouvernement du Québec et la députation régionale de la Cantabuce.

Signature : 19 octobre 1989

Décret no 1640-89 du 18 octobre 1989, (1989) 121 G.O. II.
Entrée en vigueur : 19 octobre 1989
Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (20), p. 715.

1989 (21) Convention concernant la sécurité dans l'amiante
Signature : 24 juin 1988

Décret no 2025-87 du 22 décembre 1987, (1988) 120 G.O. II 403.

Entrée en vigueur : 16 juin 1989

Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (21), p. 890.

1989 (22) Convention entre la bibliothèque nationale du Québec et la bibliothèque nationale de France.

Signature : 26 août 1989

Entrée en vigueur : 26 août 1989

Source documentaire : non rapportée ci-après n/r

1989 (23) Entente en matière de droits de scolarité sous forme d'échange de lettres entre le Québec et le Royaume du Maroc.

Signature : 23 août 1989 (Québec); 19 février 1990 (Ottawa)

Décret no 1216-90 du 22 août 1990, (1989) 121 G.O. II 2244.

Entrée en vigueur : 1er septembre 1989

Source documentaire : n/r

1989 (24) Entente en matière de droits de scolarité sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement du Québec et la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (CONFÉJES).

Signature : 1er décembre 1989 (Québec)

et 15 mai 1990 (Dakar)

Entrée en vigueur : 19 septembre 1989

Source documentaire : n/r

1989 (25) Entente de coopération en matière linguistique entre le Conseil de la langue française et le Conseil et le service de la langue française de la communauté française de Belgique.

Signature : 9 octobre 1989

Entrée en vigueur : 9 octobre 1989

Source documentaire : n/r

1989 (26) Entente de coopération culturelle entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'état du New Hampshire.

Signature : 31 octobre 1989

Décret no 585-90 du 2 mai 1990, (1990) 122 G.O. II 1949.

Entrée en vigueur : 19 octobre 1989

Source documentaire : n/r

1989 (27) Mémoire d'entente entre le Québec, le Canada et la Tunisie concernant le projet de développement de la vallée Ain-Draham (Toharka en Tunisie).

Signature : 29 septembre 1989 (Québec); 16 octobre 1989 (Ottawa) et 9 novembre 1990 (Hull)

Décret no 1538-89 du 27 septembre 1989, (1990) 121 G.O. II 5414.

Entrée en vigueur : 9 novembre 1989

Source documentaire : n/r

1989 (A) Relevé de décisions - entretiens de M. Robert Bourassa, Premier ministre du Québec, et M. Michel Rocard, Premier ministre de la République française, les 23 et 24 janvier 1989.

Signature : 24 janvier 1989

Entrée en vigueur : 24 janvier 1989

Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (A), p. 721.

1989 (B) Procès-verbal des entretiens du ministre des Affaires internationales du Québec, monsieur John Ciaccia, du ministre d'État aux Affaires extérieures de la République italienne, le Sénateur Ivo Butini.

Signature : 17 novembre 1989

Entrée en vigueur : 17 novembre 1989

Source documentaire : R.E.I.Q. (1984-1989), 1989 (B), p. 725.

1989 (C) Entente de coopération institutionnelle, économique et technologique entre le gouvernement du Québec et l'Exécutif régional Wallon..

Signature : 1er février 1989

Décret no 407-89 du 22 mars 1989 (1989) 121 G.O. II 2067.

Entrée en vigueur : 1er février 1989

Source documentaire : n/r

1989 (D) Entente entre le gouvernement du Québec et l'Exécutif flamand.

Signature : 19 juin 1989

Entrée en vigueur : 19 juin 1989

Source documentaire : n/r

1990 (I) Entente entre le gouvernement du Québec et l'État de la Caroline du Sud relative à la location de deux avions-citernes CL-215.

Signature : 15 mars 1990

Décret no 24-90 du 10 janvier 1990, (1990) 122 G.O. II 480.

Entrée en vigueur : 16 janvier 1990

Source documentaire : non rapportée (n/r)

1990 (3) Mémoire d'entente concernant la coopération dans les domaines de l'industrie et du commerce, de la science, de la technologie et de la formation entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Hongrie.

Signature : 1^{er} février 1990

Décret no 1585-89 du 10 octobre 1989

Entrée en vigueur : 1^{er} février 1990

Source documentaire : n/r

1990 (4) Compte rendu des entretiens du ministre des Affaires internationales du Québec monsieur John Ciaccia et de l'assesseur de l'Industrie et de l'Artisanat de la Région Lombardie, monsieur Serafino Generoso.

Signature : 9 février 1990

Décret no 551-91 du 24 avril 1991, (1991) 123 G.O. II 2489.

Entrée en vigueur : 9 février 1990

Source documentaire : n/r

1990 (5) Compte rendu des entretiens entre le Premier ministre du Québec monsieur Robert Bourassa et le Premier ministre de Tchécoslovaquie monsieur Marian Calfa.

Signature : 19 février 1990

Décret no 549-91 du 24 avril 1991, (1991) 123 G.O. II 2488.

Entrée en vigueur : 19 février 1990

Source documentaire : n/r

1990 (6) Entente entre le gouvernement du Québec et l'État de la Caroline du Nord relative à la location d'un avion-citerne CL-215.

Signature : 1^{er} mai 1990

Décret no 472-90 du 4 avril 1990, (1990) 122 G.O. II 1224.

Entrée en vigueur : 5 mars 1990

Source documentaire : n/r

1990 (7) Entente et arrangement administratif en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le Grand-Duché du Luxembourg.

Signature : 22 septembre 1987

Décret no 1741-87 du 18 novembre 1987, (1987) 119 G.O. II 6684.

Entrée en vigueur : 1^{er} avril 1990

Source documentaire : n/r

1990 (8) Entente en matière de droits de scolarité sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement du Québec et la CONFES (Conférence des ministres de la jeunesse et des sports).

Signature : 15 mai 1990

Décret no 958-91 du 10 juillet 1991, (1991) 123 G.O. II.

Entrée en vigueur : 1^{er} septembre 1989 (rétroactivement)

Source documentaire : n/r

1990 (9) Entente de coopération culturelle entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de la Louisiane.

Signature : 18 avril 1990

Décret no 625-90 du 9 mai 1990, (1990) 122 G.O. II 2009.

Entrée en vigueur : 18 avril 1990

Source documentaire : n/r

1990 (10) Déclaration conjointe des ministres responsables de TV5 pour la Communauté française de Belgique, le Canada, la France, le Québec et la Suisse.

Signature : 21 mai 1990

Décret no 191-93 du 17 février 1993

Entrée en vigueur : 21 mai 1990

Source documentaire : n/r

1990 (11) Convention de Mystic - Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada.

Signature : 19 juin 1990

Décret no 797-90 du 13 juin 1990

Entrée en vigueur : 19 juin 1990

Source documentaire : n/r

1990 (12) Modification à l'Entente signée le 10 décembre 1988 par le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française concernant les Collèges Marie de France et Stanislas.

Signature : 27 août 1990

Décret no 1079-90 du 1^{er} août 1990, (1990) 122 G.O. II 3363.

Entrée en vigueur : 1er juillet 1990

Source documentaire : n/r

1990 (13) Entente concernant l'échange de renseignements en matière de taxes sur les ventes au détail, les carburants, les cigarettes et les produits du tabac entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État du Vermont.

Signature : 1^{er} août 1990

Décret no 712-89 du 10 mai 1989, (1989) 121 G.O. II 3031.

Entrée en vigueur : 1^{er} août 1990

Source documentaire : n/r

1990 (14) Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française dans le domaine des droits des femmes.

Signature : 4 juin 1990

Décret no 1537-90 du 31 octobre 1990, (1990) 122 G.O. II 4154.

Entrée en vigueur : 1^{er} septembre 1990

Source documentaire : n/r

1990 (15) Protocole d'entente sur la coopération financière suédo-qubécoise pour le développement des industries de la culture et du cinéma entre la Société générale des industries culturelles et l'Institut suédois de la cinématographie.

Signature : 27 septembre 1990

Décret no 127-91 du 6 février 1991, (1991) 123 G.O. II 1339.

Entrée en vigueur : 27 septembre 1990

Source documentaire : n/r

1990 (16) Arrangement administratif relatif à la mise en oeuvre des dispositions concernant le transfert de technologie et de savoir-faire contenues dans l'Entente de coopération institutionnelle, économique et technologique, signée le 1^{er} février 1989 entre le gouvernement du Québec et l'Exécutif régional Wallon.

Signature : 30 octobre 1990

Décret :

Entrée en vigueur : 30 octobre 1990

Source documentaire : n/r

1990 (17) Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de New York en matière de vérification mécanique des autobus.

Signature : 25 septembre 1990

Décret no 1448-90 du 3 octobre 1990

Entrée en vigueur : 1^{er} novembre 1990

Source documentaire : n/r

1990 (18) Entente entre le gouvernement du Québec et l'Agence de coopération culturelle et technique relative à un programme de bourses de stages de perfectionnement au profit des pays membres de l'Agence.

Signature : 27 novembre 1990

Décret no 59-91 du 23 janvier 1991, (1991) 123 G.O. II 1249.

Entrée en vigueur : 27 novembre 1990

Source documentaire : n/r